



GLOSSAIRE

- A -

Absorption : L'absorption est un processus de transfert de masse d'un composé de la phase gazeuse vers la phase liquide. Lorsque le composé transféré n'est pas modifié, le processus est une simple absorption physique.

Absorption aux amines : Le principe est d'absorber le CO₂ par réaction chimique avec un solvant (dans une colonne d'absorption), puis de le désorber (dans une colonne de régénération) par abaissement de la pression et augmentation de la température). D'autres options sont en cours de développement et reposent sur des concepts innovants (nouveaux solvants, adsorption, givrage/dégivrage, membranes...).

Accumulateur et pile : Source d'énergie électrique obtenue par transformation d'énergie chimique lors de son utilisation. Le fonctionnement d'un accumulateur est réversible : il est à usages multiples. La pile est à usage unique, elle ne se recharge pas.

Acotherm : Label décerné aux baies vitrées qui certifie des niveaux de performance de qualités acoustiques et thermiques. Le label Acotherm est attribué par les centres techniques suivants : CSTB, CTBA et CEBTP. Plusieurs niveaux sont labellisés en fonction des performances attendues : de AC1 à AC4 pour les isolements acoustiques et de Th4 à Th11 pour les coefficients thermiques.

Adsorption : Phénomène réversible de fixation et de concentration de substances particulaires, moléculaires ou ioniques d'un fluide sur la surface active d'un corps (par exemple une membrane).

Aérobic : en présence d'air.

Aérogénérateur : Système complet permettant de convertir l'énergie (mécanique) du vent en énergie électrique. Les aérogénérateurs les plus courants sont à axe horizontal. Ils sont composés d'un mât (ou tour), d'un rotor (composé de deux ou trois pales) et d'une nacelle. Pour désigner un ensemble d'aérogénérateurs, on emploie habituellement le terme de « parc éolien ». (voir éolienne, turbine).

AIE : Agence Internationale de l'Energie (www.iea.org).

Air primaire : il alimente la base des flammes pour assurer la combustion du bois.

Air secondaire : il assure la combustion des gaz.

Alcool éther : Les alcools sont des biocarburants ou des combustibles (pile à combustible) utilisés en proportions variables dans l'essence sans plomb (éthanol, méthanol) soit en tant qu'additifs (moins de 5 % du mélange), soit en tant que composants (dès 5 % du mélange), soit comme carburants à part entière (100 %). Leurs éthers sont utilisés en proportions variables dans l'essence sans plomb (ETBE) ou dans le diesel (DME). L'éthanol, l'alcool qui entre dans leur composition, est obtenu par fermentation des cultures amylicées (blé, maïs, pomme de terre,...), accharifères (betterave, canne à sucre,...), par hydrolyse et fermentation de composés lignocellulosiques (herbe, bois,...). L'ETBE est obtenu par une réaction entre l'éthanol et l'isobutène. Le méthanol est obtenu à partir de gaz de synthèse après une étape de gazéification de biomasse lignocellulosique. Enfin, le DME est obtenu par déshydratation du méthanol.

Ampoule basse consommation : Lampe à énergie lumineuse produite par décharge dans un gaz, qui offre le même éclairage qu'une ampoule normale tout en consommant 4 fois moins d'électricité.

ANAH - Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

Angle d'incidence : L'angle d'incidence est l'angle entre le rayon lumineux qui arrive sur une surface et la perpendiculaire à cette surface. L'angle d'incidence détermine le rayonnement direct reçu par cette surface.

Anode : Electrode positive. Pôle positif de la pile où a lieu l'oxydation du combustible.

Appareil indépendant à bois : Equipement brûlant (généralement des bûches, granulés ou briquettes) et fournissant de la chaleur à une ou plusieurs pièces, essentiellement par rayonnement et convection directs, pour le chauffage et / ou l'agrément. Ils sont regroupés selon deux grandes familles : d'une part les poêles, d'autre part les foyers fermés ou inserts.

ARD : Agence Réseau de Distribution. Ce sont les délégations régionales d'ERDF.

Atmosphère terrestre : 78% d'Azote (N) - 21 % d'oxygène (O) - 1 % d'argon (Ar) - 0,035 % de GES {Gaz à effet de serre [Dioxyde de carbon, méthane, protoxyde d'azote, Chlorofluorocarbone (CFC, HCF, PCF)]}

Audit énergétique : Calcul et examen des usages et consommations d'énergie d'un bâtiment afin d'identifier les points pouvant être améliorés et de proposer des travaux et des actions d'économies d'énergie ou d'utilisation des énergies renouvelables (ENR).

Avis Technique : outil de qualification des produits non traditionnels du bâtiment ayant cours en France - exprime l'opinion, formulée après expertise de manière neutre et impartiale par un groupe d'experts, sur l'aptitude à l'emploi d'un produit, composant ou système destiné à la construction. Elle est basée sur la prise en compte tant des exigences réglementaires françaises que des objectifs de performances et de durabilité résultant de l'application des règles de l'art dans le domaine des techniques traditionnelles correspondantes lorsqu'elles existent - s'applique aux composants et procédés solaire thermique

Azéotrope : Mélange de liquides dont la caractéristique est une température d'ébullition constante, à l'instar d'un corps pur, et donc non séparable par une distillation simple.

- B -

Bâtiment : Construction dotée d'un toit et de murs, dans laquelle de l'énergie est utilisée pour réguler le climat intérieur. Ce terme peut désigner un bâtiment dans son ensemble ou des parties de bâtiment qui ont été conçues ou modifiées pour être utilisées séparément.

Bâtiment à énergie positive : Bâtiment dont la conception est telle qu'il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Ces bâtiments, très fortement isolés thermiquement et pourvus des équipements les plus économes, fonctionnent sans système de chauffage ou sans système de chauffage utilisant des combustibles fossiles. Ils produisent de l'énergie, généralement au moyen d'équipements photovoltaïques raccordés au réseau électrique, en quantité supérieure à leurs besoins.

Bâtiment passif : La maison passive a pour concept de minimiser les déperditions thermiques dans le bâtiment et d'utiliser de façon optimale l'énergie apportée par le soleil.

Bâtiment résidentiel : Bâtiment d'habitation (maison individuelle, logement collectif, etc.)

Bâtiment tertiaire : Bâtiment occupé par les activités du secteur tertiaire (commerces, bureaux, enseignement, santé, cafés/hôtels/restaurants - appelés aussi CAHORE -, habitat communautaire, sport, transport, etc.)

BBC - Bâtiment basse consommation : Il s'agit de bâtiments atteignant un niveau de performance énergétique très élevé et préfigurant la moyenne des constructions futures avec des index de performance énergétique autour de 50 kWh/m², les catégorisant en classe A de l'étiquette énergie du diagnostic de performance énergétique (DPE). Un label sanctionne les constructions neuves atteignant ces performances.

Benzène : Ce polluant fait partie des composés organiques volatils (COV). Il est également soumis à une réglementation fixant un seuil à ne pas dépasser pour les teneurs ambiantes. Il est cancérigène.

Béton cellulaire : mélange de sable, ciment et chaux additionné de poudre d'aluminium, qui provoque la formation d'une multitude d'alvéoles.

Bilan énergétique : Le Bilan Énergétique étudie tous les postes de consommation et de production d'énergie d'un lieu, bâtiment, famille, organisme... Le Bilan sert souvent à optimiser et réduire la consommation afin de faire des économies d'énergie.

Biocarburants : appelés aussi agrocarburants : fabriqués à par-tir de végétaux (colza, betterave, canne à sucre, etc .), ils peuvent remplacer l'essence ou le gazole . Ils sont déjà utilisés en mélange dans les carburants issus du pétrole . Leur utilisation permet de diminuer les émissions de CO₂ et de certains polluants. Il existe deux filières de biocarburants produits à partir de la biomasse agricole ou forestière, ou de leurs co produits : les huiles et leurs esters, les alcools et leurs éthers.

Biocombustible : Les biocombustibles rassemblent les combustibles solides d'origine végétale qui permettent la production d'énergie (chaleur et/ ou électricité). On distingue les biocombustibles d'origine agricole des biocombustibles d'origine forestière.

Biodiversité : Diversité biologique, évaluée en fonction du nombre de gènes, d'espèces et d'écosystèmes différents dans une zone géographique donnée.

Biogaz : Gaz résultant du processus de dégradation biologique des matières organiques en l'absence d'oxygène. Il est produit dans les installations de stockage des déchets ou encore dans les méthaniseurs. Afin d'éviter de contribuer à l'effet de serre et au dégagement de nuisances olfactives, il est souvent brûlé au moyen d'une torchère. Il peut également être valorisé sous forme d'énergie de substitution à l'énergie fossile.

Biomasse : ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale d'un milieu naturel. La biomasse considérée à des fins énergétiques englobe des végétaux provenant de cultures et des déchets.

Biomasse agricole : Les biocombustibles provenant de la biomasse agricole concernent toutes les valorisations énergétiques de cette biomasse (production de chaleur, d'électricité,...). Ces derniers peuvent être regroupés en deux sous-filières : combustibles à base de cultures dédiées triticales : orge, chanvre, kénaf, miscanthus,... combustibles à base de co produits : paille de céréales ou d'oléagineux,...

Biomasse forestière : Les biocombustibles provenant de la biomasse forestière concernent toutes les valorisations énergétiques de cette biomasse (production de chaleur, d'électricité...).

Ces derniers peuvent être regroupés en trois sous-filières : combustibles à base de cultures dédiées : taillis à courte ou très courte rotation de saules, eucalyptus ou peupliers... combustibles à base de co-produits : granulés, sciures... combustibles à base de rémanents : plaquettes, bûches,...

Biomatériau : Les biomatériaux réunissent l'ensemble des matériaux synthétisés par le vivant (monde végétal ou animal). La présente étude ne considère que les biomatériaux synthétisés à partir de bactéries, de cultures agricoles ou forestières. Les biomatériaux étudiés peuvent être regroupés en deux filières (agromatériaux et bois matériau, biopolymères).

Biomolécule : Les biomolécules regroupent l'ensemble des molécules synthétisées par le vivant (monde végétal ou animal). Elles peuvent être regroupées en quatre filières en fonction de leur destination (tensioactifs, lubrifiants, solvants, intermédiaires chimiques et autres).

Biopolymère : Les biopolymères sont des polymères naturels issus de ressources renouvelables de plantes, d'algues ou d'animaux. Ces polymères sont regroupés en trois familles principales : les polysaccharides (amidon, cellulose, chitosane, pullulane), les protéines (collagènes, gélatine, caséine, ...) et la lignine. Ils peuvent être obtenus également par des procédés industriels, de synthèse (polymérisation) à partir de monomères naturels ou identiques aux naturels.

Bioproduit : Energies et matières renouvelables Produits de l'énergie, de la chimie et des matériaux issus de matières premières renouvelables d'origine agricole. Les bioproduits utilisés par l'agriculture sont principalement les emballages, films de paillages, lubrifiants, nettoyeurs, phytosanitaires, mais aussi matériaux de construction.

Bioréacteur : La bioréaction consiste à récupérer les lixiviats pour les réinjecter dans la masse des déchets. Cette opération vise à accélérer le processus de dégradation des déchets et faciliter ainsi la récupération du méthane utilisable à des fins énergétiques. Le casier de décharge, rendu totalement étanche, dans lequel cette technique est mise en œuvre prend alors le nom de bioréacteur ou écométhaniseur.

Bistrage et goudronnage : encrassement d'un conduit ou d'un appareil de chauffage du fait du dépôt de goudrons sur les parois. Ceci se produit si le conduit de fumée ne permet pas une évacuation rapide des gaz de combustion.

Bois de chauffage : Bûches de différentes longueurs destinées au chauffage domestique et plus rarement au chauffage de petits locaux collectifs (lycées, collèges, maisons de retraite...).

Bois-énergie : Bois utilisé comme combustible pour le chauffage des locaux. En 2006, il représente 3,3 % de l'énergie primaire nationale soit 9,3 Mtep. Source : DGEHP

Bouquet énergétique : proportion des différentes sources d'énergie (renouvelables, minérales, fossiles) dans la production d'énergie
Calorifuge : matériau qui réduit les déperditions de chaleur, nécessaire pour isoler les canalisations de chauffage et d'eau chaude sanitaire, en particulier dans les locaux non chauffés.

- C -

Calorifugeage : isolation des tuyaux d'eau chaude ou de chauffage permettant d'éviter les pertes d'énergie entre la chaudière et les points de distribution de chaleur.

Capteurs enterrés : tubes en polyéthylène ou en cuivre gainé de polyéthylène enfouis dans le sol et dans lesquels circule un liquide prélevant l'énergie du sol.

Capteur solaire thermique : dispositif permettant de capter le rayonnement solaire et de le transformer en chaleur, pour chauffer l'eau sanitaire ou alimenter un système de chauffage. Coffre rigide et vitré à l'intérieur duquel une plaque et des tubes métalliques noirs (absorbeur) reçoivent le rayonnement solaire et chauffent un liquide caloporteur (antigel). Certains capteurs, conçus pour être assemblés sur chantier, sont fournis en « pièces détachées ». Quand ils sont « intégrés » ou « incorporés » en toiture, les capteurs assurent également une fonction de couverture du bâtiment.

Cellule photovoltaïque : Composant électronique semi-conducteur permettant de générer un courant électrique lors de son exposition à la lumière .

Chauffage collectif : une (ou plusieurs) chaudière(s) produi(sen)t de la chaleur pour l'ensemble des logements d'un ou plusieurs immeubles, et parfois même pour un quartier entier dans le cas du chauffage urbain.

Chaudière à condensation : chaudière qui condense les produits de combustion, ce qui lui permet un rendement 15 à 20 % supérieur à celui d'une chaudière standard.

Chaudière basse température : chaudière fonctionnant à température plus basse qu'une chaudière standard et permettant de réaliser des gains de consommation de 10 à 12 %.

Chaudière à ventouse : chaudière étanche qui prélève directement à l'extérieur du logement l'air nécessaire à son fonctionnement. Des chaudières à ventouse existent en standard, condensation et basse température. Le procédé réduit de 4 à 5 % les consommations.

- D -

Dormant : partie fixe d'une fenêtre ou d'une porte.

DPE : abréviation de « diagnostic de performance énergétique ».

- E -

Échangeur de chaleur : équipement permettant à un liquide chaud de céder sa chaleur à un fluide plus froid. Dans une PAC, il existe deux types d'échangeurs de chaleur : le condenseur et l'évaporateur.

Écologie : Le terme "écologie" fut inventé en 1866 par le biologiste allemand Ernst Haeckel. Dans son ouvrage *Morphologie générale des organismes*, Haeckel désignait en ces termes : " (...) la science des relations des organismes vivants avec le monde environnant, c'est à dire, dans un sens large, la science des conditions d'existences." (Source : *CYTHELIA sarl*)

ECS : Eau chaude sanitaire.

Effet de serre : phénomène naturel permettant à la Terre d'avoir une température vivable. Il est dû à la présence des gaz à effet de serre (vapeur d'eau, gaz carbonique, méthane,...) dans l'atmosphère. Mais les activités humaines produisent de grande quantité de ces gaz, ce qui renforce l'effet de serre et risque de déboucher sur des perturbations climatiques lourdes de conséquences pour l'avenir de la planète.

Effet photovoltaïque : particularité qu'ont certains matériaux dits « semi-conducteurs » de produire de l'électricité quand ils sont éclairés.

Efficacité énergétique : rapport entre la quantité d'énergie récupérée et l'énergie consommée. Elle est exprimée par le COP (coefficient de performance) quand il s'agit de production de chaleur, par l'EER (coefficient d'efficacité énergétique) pour les appareils produisant du froid..

Électrode : matériau conducteur par lequel le courant arrive (cathode) ou sort (anode).

Électrolyte : liquide ou gel qui conduit le courant électrique.

Émetteurs de chaleur : appareil ou surface qui diffuse la chaleur produite par un système de chauffage dans les pièces d'un logement. Ce peut être un radiateur à eau chaude, un plancher chauffant, un convecteur électrique, etc.

Énergie d'appoint : énergie nécessaire pour compléter la production solaire ou la relayer en cas d'ensoleillement insuffisant ou nul (ce peut être le gaz, le fioul, l'électricité ou le bois). Sous les latitudes européennes, pratiquement tous les systèmes solaires thermiques recourent à une énergie d'appoint.

Énergie éolienne : énergie produite par le vent faisant tourner les pales d'un aérogénérateur, qui entraînent la rotation du rotor connecté à une génératrice fabriquant de l'énergie électrique . Cette dernière est injectée dans le réseau électrique grâce à un transformateur .

Énergie finale : L'énergie finale ou disponible est l'énergie livrée au consommateur, souvent après avoir subi plusieurs transformations (stockage, transport, etc...), pour sa consommation finale (essence à la pompe, électricité au foyer ...). Lors du processus de transformation, une certaine quantité d'énergie aura été perdue (ex: perte en ligne ...)

Énergie primaire : L'énergie primaire est l'ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés. Il s'agit de l'énergie disponible à l'état brut d'un combustible, avant toute transformation (exemple : pétrole brut, bois, gaz naturel ...). Ce sont principalement le pétrole brut, les schistes bitumineux, le gaz naturel, les combustibles minéraux solides, la biomasse, le rayonnement solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie du vent, la géothermie et l'énergie tirée de la fission de l'Uranium.

Énergies Renouvelables : Les énergies renouvelables incluent l'énergie d'origine solaire, éolienne, hydraulique, géothermique, ainsi que le bois de chauffage, les résidus de récolte, les biogaz, les biocarburants, les déchets urbains ou industriels et les pompes à chaleur. Énergie renouvelable :

source d'énergie naturelle et inépuisable . La première est le rayonnement solaire et la plupart des autres en découlent plus ou moins directement (vents, cycle de l'eau et marées, fabrication de biomasse, géothermie de surface, etc .) . La seconde est l'énergie terrestre (géothermie profonde) . La troisième est la lune qui influe sur le cycle des marées .

Entrevous : dans un plancher, produit comblant l'espace entre deux poutrelles ou deux solives.

Équilibrage (d'un réseau de chauffage) : opération de réglage permettant de réaliser une répartition optimale de la distribution du chauffage dans les pièces ou locaux d'un bâtiment, en fonction de leur nature, type d'occupation, etc.

Équilibrage, rééquilibrage : opération technique destinée à établir (ou rétablir) les débits d'eau chaude adéquats en intervenant sur les organes d'équilibrage du réseau de chauffage.

- F -

Fluide frigorigène : fluide qui, quand on modifie la pression, peut se vaporiser et se condenser à des températures proches de celles de notre environnement. Il permet alors de produire du froid au cours d'un cycle frigorifique en captant la chaleur d'un local ou d'une enceinte et en la cédant à l'extérieur.

FNCCR : (Fédération Nationale des Coölectivités concédantes et régies). Créée en 1934, elle est une association regroupant plus de 500 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisés dans les services publics d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement, de valorisation des déchets, de télécommunications électroniques, que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie). Les collectivités locales sont propriétaires des réseaux de distribution de gaz et d'électricité. www.fnccr.fr

Foyer fermé : équipement de chauffage au bois, destiné à la réalisation d'une cheminée neuve.

- G -

Gaz à effet de serre : gaz présents en faible quantité dans l'atmosphère, qui absorbent une partie de l'énergie réémise par la Terre et lui permettent d'avoir une température moyenne favorable à la vie. Leur forte augmentation du fait des activités humaines est la cause principale du changement climatique.

Générateur ENR : tout générateur d'électricité recourant aux énergies renouvelables pour fonctionner. Ce peut être un générateur photovoltaïque, un aérogénérateur ou une microcentrale hydroélectrique.

Générateur photovoltaïque (PV) : système complet assurant la production et la gestion de l'électricité fournie par les modules photovoltaïques. L'énergie est stockée dans des accumulateurs et/ou transformée en courant alternatif suivant le type d'application.

Géothermie : au sens strict, utilisation de l'énergie thermique des couches profondes de l'écorce terrestre. Plus largement, captage de la chaleur emmagasinée dans le sol à faible profondeur. L'origine de l'énergie est alors essentiellement solaire.

GES : abréviation de « gaz à effet de serre ».

GNV : (gaz naturel véhicule) : gaz naturel identique à celui dont on se sert pour le chauffage des logements ou la cuisine. C'est aussi un carburant.

GPL : (gaz de pétrole liquéfié) : carburant issu du raffinage du pétrole ou de gisements de gaz naturel, constitué de 50 % de butane et de 50 % de propane.

Gros œuvre : ossature du bâtiment (fondations, murs porteurs, planchers).

- H -

HAP (Hydrocarbure Polycyclique Aromatique) : famille de composés chimiques semi-volatiles émis par certains produits industriels, la combustion du bois, etc. Les HAP sont considérés comme toxiques.

Horloge de programmation : appareil permettant de régler le régime de chauffage (confort, réduit, arrêt) en fonction du moment de la journée ou des périodes d'occupation des locaux.

HQE® : abréviation de « haute qualité environnementale ». Démarche visant à réduire les impacts sur l'environnement des bâtiments lors de leur construction, de leur rénovation et de leur usage.

Hygroréglable : qui se régule en fonction du taux d'humidité ambiante.

- I -

Inertie thermique : capacité pour un matériau d'accumuler de l'énergie calorifique et de la restituer en un temps plus ou moins long.

Insert : équipement de chauffage au bois, destiné à la rénovation d'une cheminée existante pour en améliorer les performances.

Isolement de façade : différence entre le niveau sonore à l'extérieur et le niveau sonore transmis à l'intérieur du logement. Cet isolement est différent de la performance annoncée par le fabricant car il dépend de nombreux paramètres autres que les caractéristiques des produits (nature des éléments du bâtiment, mise en œuvre, architecture).

- **J** -

- **K** -

- **L** -

LBC : abréviation pour « lampe basse consommation ».

Liquide caloporteur : il s'agit la plupart du temps d'un mélange d'eau et d'antigel, assurant le transport de l'énergie thermique du capteur vers le ballon d'ECS ou vers le système de chauffage.

- **M** -

Machine thermodynamique : machine permettant la circulation de la chaleur entre des milieux ayant des températures différentes, à l'aide d'un apport d'énergie extérieur. La pompe à chaleur, le climatiseur et le réfrigérateur sont des machines thermodynamiques qui fonctionnent en général à l'électricité.

Maison bioclimatique : maison conçue pour s'adapter au climat et à l'environnement. Elle profite des apports solaires et de la ventilation naturelle, conserve la fraîcheur en été et limite ainsi ses besoins énergétiques.

Maison basse consommation : maison dont la consommation en énergie primaire est inférieure ou égale à 50 kWh / m².an.

Maison à énergie positive : maison produisant davantage d'énergie qu'elle n'en consomme.

Mégawatt (MW) : unité de puissance électrique égale à un million de watts .

Microcentrale : installation hydroélectrique transformant l'énergie hydraulique en énergie électrique dont la puissance n'excède pas 500 kW.

Mitigeur thermostatique : robinet permettant de réguler automatiquement la température de l'eau chaude sanitaire soutirée.

Module photovoltaïque : assemblage en série de plusieurs cellules photovoltaïques protégées par un revêtement qui en permet l'utilisation à l'extérieur.

Monomur terre cuite : brique porteuse et isolante à plusieurs rangs d'alvéoles.

Mortier : mélange constitué de sable, d'eau et d'un liant (chaux ou ciment).

Mur de refend : mur porteur situé à l'intérieur d'un bâtiment.

- N -

- O -

OCDE : Organisation . Il s'agit d'une organisation internationale qui aide les gouvernements à répondre aux défis économiques, sociaux et de gouvernance. (www.ocde.org)

- P -

PAC : Voir "Pompe à Chaleur".

Parc éolien : site équipé de plusieurs aérogénérateurs reliés au réseau électrique . On parle aussi de **ferme éolienne** . Les parcs éoliens peuvent être installés sur la terre ferme ou au large des côtes (parcs **offshore**) .

Pare-vapeur : feuille ou membrane réduisant le passage de la vapeur d'eau.

Pic de consommation : période, en général brève et survenant brutalement, pendant laquelle la consommation électrique dépasse la production « normale » .

Plancher chauffant basse température : dispositif de chauffage intégré à une dalle de béton. Cet émetteur est dimensionné pour que sa température de surface reste modérée (environ 23°C).

Plancher solaire direct (PSD ®) : marque commerciale désignant le type de système solaire combiné est très répandu en France à ce jour. Il associe des capteurs solaires thermiques et un

plancher chauffant basse température servant à la fois de stockage et d'émetteur de chaleur, sans échangeur intermédiaire.

Plan Soleil : programme mis en place par l'ADEME pour la période 2000/2006, dans le cadre de sa mission de promotion des énergies renouvelables, pour diffuser et soutenir les applications solaires thermiques.

Pont thermique : zone ponctuelle ou linéaire qui, dans l'enveloppe d'un bâtiment, présente une moindre résistance thermique (jonction de deux parois par exemple). Les ponts thermiques constituent un point froid où l'humidité peut se condenser.

Pompe à chaleur : machine qui puise la chaleur dans le sol, une nappe d'eau ou l'air, l'augmente grâce à un compresseur et l'utilise pour le chauffage du logement.

Purgeur : appareil placé sur un radiateur (ou une installation), qui permet d'évacuer l'air qui peut s'y être accumulé.

Puissance-crête : puissance délivrée par un module PV sous un ensoleillement optimum de 1 kW/m² à 25°C (les performances sont fonction de la température). Unité : le watt (W, parfois écrit Wc).

Puits de carbone : système (forêts, océan, etc.) qui absorbe naturellement une partie du CO₂ émis dans l'atmosphère.

- Q -

- R -

Rafraîchissement : refroidissement modéré et non contrôlé de l'air.

Régulation : système réglant la température de l'eau de chauffage en fonction de la température extérieure, ce qui permet d'obtenir une température constante dans les appartements, quelles que soient les conditions climatiques.

Robinets thermostatiques : robinets de radiateur permettant de choisir et de maintenir une température constante dans une pièce. Ils sont installés en complément d'une régulation centrale.

Rotor : partie mobile d'un moteur électrique, d'une turbine .

RT 2005 : Réglementation Thermique appliquée aux bâtiments neufs en vue d'améliorer leurs performances énergétiques.

- S -

Sarking : système d'isolation rapporté par l'extérieur fixé sur l'extérieur de la charpente. Il sert généralement de support de couverture.

Solive : pièce horizontale située sous un plancher et reposant à chaque extrémité sur les murs ou sur une poutre.

Sonde géothermique : échangeur de chaleur constitué de tubes de polyéthylène insérés verticalement dans un forage de plusieurs dizaines de mètres de profondeur et dans lesquels circule un liquide antigel qui prélève la chaleur du sol environnant.

Sous-station : local technique abritant les équipements qui assurent le transfert de chaleur du réseau de chauffage urbain au circuit de chauffage (et éventuellement d'eau chaude sanitaire) de l'immeuble. Des sous-stations peuvent aussi servir de relais pour des groupes d'immeubles.

SSC : Voir « système solaire combiné ».

Stère : Quantité de bois correspondant à un volume extérieur de 1 m³. Compte tenu des vides, cela représente environ 0,6 m³ ou 500 kg de bois ou 1500 kWh.

Store banne : store extérieur en toile, installé au-dessus d'une baie ou d'une fenêtre. Se déployant obliquement, il permet d'ombrer la terrasse ou le balcon situé devant l'ouverture.

Support de culture : matériau permettant l'ancrage des racines de la plante et la circulation des substances fertilisantes, jouant ainsi le rôle de support.

Système solaire combiné (parfois dénommé « Combi solaire ») : installation utilisant le rayonnement solaire pour couvrir une partie des besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

- T -

Tirage : mouvement ascensionnel des gaz chauds dans un conduit de fumée.

Thermosiphon : circulation naturelle d'un liquide dans une installation du fait de la variation de sa masse volumique en fonction de la température. Dans un CESI en thermosiphon, le liquide caloporteur réchauffé dans les capteurs solaires se dilate, et, plus léger, monte vers le ballon de stockage. Il est remplacé par le liquide refroidi descendant du ballon.

Turbo : ventilateur chargé de forcer la

- U -

- V -

Valorisation énergétique : utilisation de la chaleur dégagée par la combustion des déchets ou du biogaz produit par les déchets (production d'électricité ou alimentation d'un réseau de chaleur).

Ventilation : apport d'air neuf de l'extérieur pour renouveler l'air du logement et extraire l'air vicié.

Ventilation mécanique : système comportant un ou deux ventilateurs électriques qui mettent l'air en mouvement afin de permettre son évacuation ou son insufflation forcée. Dans une VMC (ventilation mécanique contrôlée), les bouches de ventilation régulent automatiquement l'admission et l'extraction d'air afin d'assurer correctement son renouvellement tout en limitant les déperditions d'énergie.

Ventilation naturelle : ventilation sans l'assistance de ventilateur. Le vent ou l'écart de température entre l'intérieur et l'extérieur entraînent le passage d'air grâce à la présence de grilles de ventilation.

Ventilo-convecteur : émetteur de chaleur ou de froid par air raccordé à un circuit d'eau chauffée ou rafraîchie par la PAC. Il filtre et diffuse l'air des pièces grâce à un ventilateur.

VMC (ventilation mécanique contrôlée) : dispositif permettant la circulation d'air dans un logement. Il est fondé sur une extraction d'air vicié dans les pièces techniques (cuisine, sanitaires) et une injection d'air sain dans les pièces de séjour.

- W -

Watt crête : puissance délivrée par un module photo-voltaïque sous un ensoleillement optimum de 1 kW/m² à 25°C (les performances sont fonction de la température).

- X -

- Y -

- Z -

Zone de développement éolien (ZDE) : zone dans laquelle les éoliennes bénéficient de l'obligation d'achat par EDF de l'électricité produite . Elle est créée à l'initiative d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunal (EPCI) à fiscalité propre (communauté de commune, d'agglomération, etc .) et validée par le Préfet .